

VIVRE LES PATRIMOINES EXPOSITION

Regards sur les 30 ans du label
Villes et Pays d'Art et d'Histoire

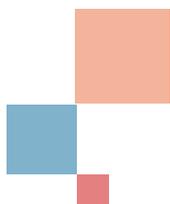
6 > 22 Février
Cour Mably

DOSSIER DE PRESSE

Entrée libre
Tous les jours
10h - 19h
Bordeaux

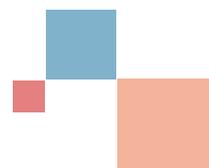
BORDEAUX
culture





SOMMAIRE

1. Éditos	3
2. L'exposition : « Vivre les patrimoines – Regards sur les 30 ans du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire »	4
3. Le label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire »	5
4. Programme de l'exposition	6
5. Invitation photographique	9
6. L'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés	10
7. L'Association Archimuse-Bordeaux	11
8. Les partenaires de l'exposition	12
9. Conception de l'exposition	13
10. Informations pratiques	14
11. Contacts	15



L'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés (ANVPAH & VSSP) regroupe près de 200 collectivités engagées dans une démarche de mise en valeur de leurs patrimoines.

Depuis sa création en 1985, le label n'a cessé d'évoluer. Aujourd'hui, ce sont 181 collectivités, labellisées Villes et Pays d'Art et d'Histoire qui ont signé une convention avec le Ministère de la Culture et de la Communication, pour faire connaître leurs patrimoines et sensibiliser les citoyens, dès leur plus jeune âge, à leur cadre de vie.

Par l'exposition « **Vivre les patrimoines** », nous voulons mettre à l'honneur 30 années de valorisation, de sensibilisation, de diffusion et de partage dans toutes les Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Bonne visite à tous !

Martin MALVY

Président de l'ANVPAH & VSSP

Ancien Ministre

L'Association Archimuse – Bordeaux regroupe les étudiants du Master professionnel Régie des Œuvres et Médiation de l'Architecture et du Patrimoine (ROMAP) de l'Université Bordeaux Montaigne.

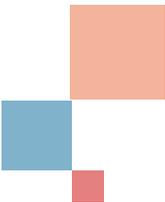
A travers l'exposition « **Vivre les Patrimoines** » nous souhaitons mettre à l'honneur les 181 territoires labellisés Villes et Pays d'Art et d'Histoire ainsi que toutes les actions et contributions destinées à la valorisation du patrimoine auprès de tous les citoyens.

Ce projet est le fruit d'une collaboration enrichissante entre de futurs professionnels de la culture et les multiples acteurs d'un label qui fête cette année ses 30 ans. Un partenariat d'autant plus symbolique que la transmission des savoirs et des savoir-faire est au cœur de la logique patrimoniale.

Nous vous souhaitons une belle découverte !

Archimuse – Bordeaux

Les étudiants du Master ROMAP



L'EXPOSITION : « VIVRE LES PATRIMOINES - REGARDS SUR LES 30 ANS DU LABEL VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE »

L'exposition proposée par l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés, en partenariat avec la Ville de Bordeaux et l'Université Bordeaux Montaigne, et réalisée par les étudiants de l'association Archimuse-Bordeaux, met en perspective l'évolution de la notion de patrimoine et l'interroge au regard des différentes mutations sociales et territoriales.

*Paysages, centres historiques, coutumes... quel sens donner au terme "patrimoine" ?
Quelle place occupe-t-il dans la vie publique ? Quelles traces laisse-t-il dans l'histoire d'un territoire ? En quoi l'habitant est-il acteur de son cadre de vie ?*

L'exposition « **Vivre les Patrimoines** » se compose de quatre espaces ludiques et interactifs.

Entrez dans le **cabinet de curiosité du patrimoine** pour en découvrir ses secrets. Du Monument historique au patrimoine immatériel, suivez l'évolution des protections des patrimoines depuis la Révolution française.

A travers l'histoire du label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire », découvrez ses missions, son évolution et les outils d'urbanisme patrimonial qui l'accompagnent. La présentation de deux dossiers de candidature, Langres et La Réole, clôture cet espace dédié à un label trentenaire.

Une carte de France des 181 Villes et Pays d'Art et d'Histoire, permet de poursuivre la découverte des territoires engagés dans une démarche de mise en valeur des patrimoines. Quels sont les enjeux territoriaux et les politiques du label ? Quels sont ses effets sur l'économie locale ? Des objets manipulables ainsi que des espaces de pause et d'observation complètent ce troisième espace.

Une mini-ville invite à entrer dans une représentation d'une cité plurielle, accessible et ouverte. Elle appelle à la découverte de notre environnement et de notre cadre de vie au travers d'une matérialisation de l'espace public, autour et au cœur du patrimoine, dans lequel les habitants sont placés au centre des volontés urbaines.

Un **espace pédagogique** est dédié à l'accueil d'**activités de médiation** programmées tout au long de l'exposition.

Durant son parcours, le visiteur est guidé par un **cheminement de visite** matérialisé au sol par les 181 noms des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Dès la fin de sa présentation à Bordeaux, l'exposition « Vivre les patrimoines – Regards sur les 30 ans du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire » fera l'objet d'une **itinérance** sur l'ensemble du territoire national dans différents territoires labellisés.

LE LABEL VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

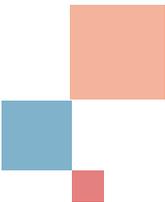
En 1965, la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, aujourd'hui Centre des Monuments Nationaux, crée l'appellation « Ville d'Art » et préfigure le futur label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire ».

Vingt ans plus tard, **en 1985, le label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » est créé par la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites**, en complément des lois de décentralisation définissant les zones de protection patrimoniale. Aujourd'hui attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication, il s'appuie sur un projet de valorisation des patrimoines à l'échelle d'un territoire ; d'une ville comptant plusieurs milliers d'habitants à un pays rassemblant plusieurs dizaines de communes. Fougères est la première ville labellisée en 1985, le Montmorillonnais est le premier pays en 1987. Trente ans après sa création, le label est porté par plus de 180 collectivités et continue de se développer sur l'ensemble du territoire national, aussi bien en métropole qu'en Outre-mer.

Le label s'appuie sur une convention « Ville ou Pays d'Art et d'Histoire » signée avec l'Etat qui définit un plan d'action sur une durée de 10 ans. Elle comporte également l'obligation pour les collectivités labellisées de recruter un animateur de l'architecture et du patrimoine, d'avoir recours à des guides conférenciers et, depuis 2008, de concevoir un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).

Appuyé sur une connaissance approfondie des patrimoines d'une ville et ou d'un territoire, le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire s'attache prioritairement à l'éducation du jeune public, en et hors temps scolaire, la sensibilisation des citoyens à leur cadre de vie, la création de structures permanentes pour l'appropriation la plus large des démarches patrimoniales et la mise en place d'un tourisme de qualité.

- **Etudier** le territoire par la réalisation de travaux de recherches qui contribuent à mieux éclairer les connaissances propres à son histoire.
- **Mettre en valeur** les patrimoines bâtis, anciens et contemporains, les centres et les périphéries, les paysages, les savoir-faire et les patrimoines immatériels constitue l'une des premières missions du label.
- **Sensibiliser** toutes les générations d'habitants et plus particulièrement le jeune public qui bénéficie d'actions spécifiques mises en œuvre en collaboration avec les enseignants, notamment au titre de l'Education Artistique et Culturelle, pour qu'ils deviennent acteurs de leur cadre de vie
- **Dialoguer** avec les habitants, diffuser des publications sur la spécificité du patrimoine local, et offrir des outils de compréhension et de médiation avec les Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), de la signalétique patrimoniale ou des outils numériques.



LE PROGRAMME DE L'EXPOSITION

> WEEK-END D'OUVERTURE

Soirée d'ouverture - 6 Février à 18h30
Découverte guidée de l'exposition
Cour Mably

Lecture de paysage « Bordeaux d'une rive
à l'autre » - 7 février de 10h
Réservation conseillée
RDV Place de la Bourse
Durée : 2h30

Atelier « Crée ta ville » - 7 février à 16h
Pour le grand public : Compose ton
paysage urbain.
Réservation conseillée
Cour Mably

> VISITES GUIDEES (Cour Mably)

Visite guidée de l'exposition

Les Mercredis 11 et 18 février à 16h
Les Samedis 7, 14, et 21 février à 11h et 16h
Les Dimanches 8, 15 et 22 février à 11h et 16h

Venez découvrir 30 ans de valorisation des patrimoines à travers le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Durée : 45 minutes

Visite en Langue des Signes Française

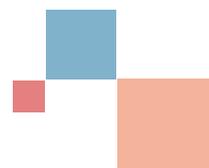
14 février à 15h
Visite effectuée par la guide LSF Sylvanie TENDRON
Sur réservations
Durée : 1h

Visite de l'exposition par « Tout Art Faire »

21 février à 15h

> SOIREE D'INAUGURATION

Vernissage de l'exposition - 12 février à 19h
En présence de Martin Malvy, Président de
l'Association Nationale des Villes et Pays
d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs
Sauvegardés et Protégés.
Cour Mably



> ATELIERS TOUT PUBLIC (Cour Mably)

Ateliers « Crée ta ville »

14 et 21 février à 16h

6-10 ans - Réservation conseillée

Compose ton paysage urbain : L'atelier proposé aux enfants leur permet la découverte active des différents patrimoines qui les entourent et aboutit à la réalisation d'une nouvelle ville : découpage d'éléments patrimoniaux (patrimoine bâti, espace naturel, etc.), collage, dessin et rédaction d'un commentaire personnel.

Durée : 1h

Ateliers photo sténopé

Mercredi 11 février à 10h et à 14h

Initiation à la capture d'images pour saisir un instantané de votre ville.

A partir de 12 ans - Sur réservation

Durée : 2h30

> U-BALADES

U-balades sur les lignes de tramway A, B, C

A bord des trois lignes du tramway, partez à la découverte de l'architecture de votre quotidien.

Tous les départs se font à 15h30, durée 1h.

Ligne A, Dimanche 8 février - Départ : Meriadec > Arrivée : Mairie de Lormont

Ligne B, Dimanche 15 février - Départ : Hôtel de ville > Arrivée : Berges de la Garonne

Ligne C, Dimanche 22 février - Départ : Gare Saint-Jean > Arrivée : Berges du Lac

Titre de transport offert

Réservations sur le site Bordeaux Métropole : <http://inscription.bordeaux-metropole.fr/>

> EVENEMENTS

Conférence présentation du Master ROMAP – 29 Janvier à 18h

Les étudiants du master professionnel Régie des œuvres et médiation de l'architecture et du patrimoine présentent leur formation et leur projet d'exposition. D'anciens élèves, actuellement en poste, offrent un regard sur les débouchés du master.

Amphi Papy - Université Bordeaux Montaigne,

ligne B direction Pessac - arrêt Montaigne Montesquieu.

Durée : 2h



Journée d'études - 12 février de 9h à 17h30

Evolution des pratiques de médiation face aux nouveaux enjeux des territoires

Auditorium du Musée d'Aquitaine

Réservations sur le site de l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire : <http://www.an-patrimoine.org>

Exposition « Patrimoines, l'histoire en mouvement » - du 12 février au 11 mars

22 photographies extraites de l'exposition « Patrimoines, l'histoire en mouvement » seront présentées simultanément sur les grilles du Jardin Public à Bordeaux dans le cadre des 30 ans du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Jardin Public, cours de Verdun

> SOIREEES « VILLE INVITEE » (Cour Mably)

Périgueux, 9 février à 18h

Périgueux, une ville d'art et d'histoire qui s'ouvre sur l'Europe : partenariats et échanges culturels et organisation de la fête de l'histoire à l'occasion des 30 ans des VPAH.

Intervenants : Elisabeth DARTENCET, Adjointe à la culture et à la communication et Martine BALOUT, Animatrice de l'architecture et du patrimoine.

Cognac, 16 février à 18h

« Cognac et Cognac, la ville derrière le produit »

Intervenant : Vincent BRETAGNOLLE, Animateur de l'architecture et du patrimoine.

Royan, 20 février à 20h

Diffusion du documentaire « Gros bisous de Royan » suivie d'un temps d'échanges autour de la valorisation et la réappropriation du patrimoine XXe par la population locale grâce à la politique du label Ville d'art et d'histoire.

Intervenants : Didier QUENTIN, Député Maire de Royan et Charlotte DE CHARETTE, Animatrice de l'architecture et du patrimoine.

Animations GRATUITES

Réservations au 06 15 17 34 90 ou sur reservations.archimuse@gmail.com.

Informations pratiques sur le site : archimuse-bordeaux.e-monsite.com

INVITATION PHOTOGRAPHIQUE

« MONTREZ VOTRE PATRIMOINE »

Partagez vos photos !

Du 22 janvier au 22 février 2015 inclus, participez à l'évènement « Montrez votre patrimoine ». Dans le cadre de l'exposition « Vivre les Patrimoines – Regards sur les 30 ans du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire », partagez vos photos, elles seront projetées Cours Mably du 6 au 22 février 2015¹.

Que vous soyez collégiens, étudiants, salariés ou retraités, votre regard sur le patrimoine nous intéresse. Professionnel ou simple amateur de photographie, contribuez à faire vivre votre patrimoine.

Comment percevez-vous, regardez-vous et vivez-vous le patrimoine qui vous entoure ? Choisissez votre thématique : « patrimoine ancien et modernité », « paysage et architecture », « tradition et folklore ».

Envoyez-nous une ou plusieurs photographies au format .JPG en haute définition avec votre nom, prénom, le lieu photographié et la date de prise de vue sur photo.archimuse@gmail.com ou via la page Facebook [Asso Archimuse Bordeaux](#).

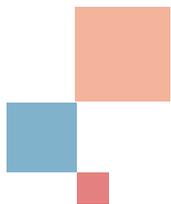
L'exposition « Vivre les Patrimoines – Regards sur les 30 ans du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire » est proposée par l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés en partenariat avec la Ville de Bordeaux et l'Université Bordeaux Montaigne, et réalisée par les étudiants de l'Association Archimuse-Bordeaux. Elle sera présentée du 6 au 22 février, cour Mably à Bordeaux.

« Vivre les Patrimoines » est une exposition itinérante. Les photos pourront être projetées à nouveau dans d'autres villes dans le cadre exclusif de l'exposition.

1

REGLEMENT

1. L'évènement photographique est organisé par Archimuse-Bordeaux dans le cadre de l'exposition « Vivre les Patrimoines » proposée par l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés, la Ville de Bordeaux, et l'Université Bordeaux Montaigne, dans le cadre de l'exposition « Vivre les patrimoines ». Il est libre et ouvert à toute personne physique, destiné à tous les photographes amateurs ou professionnels souhaitant témoigner de leurs passions et faire connaître leurs talents à travers la photographie. Il s'agit d'un évènement non doté.
2. Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits d'auteurs des photographies envoyées, c'est à dire qu'ils ont eux-mêmes pris ces photos et autorisent la représentation gratuitement de leurs œuvres dans le cadre de cet évènement. L'auteur d'une photographie accepte donc la reproduction de son œuvre pour la communication d'Archimuse-Bordeaux sur tous supports, dans le cadre de l'exposition « Vivre les patrimoines ». Archimuse-Bordeaux s'engage à citer le nom de l'auteur à chaque utilisation.
3. L'ANVPAH&VSSP et Archimuse se réservent le droit de ne pas diffuser vos photos si elles ne respectent pas le thème défini. Il peut s'agir de photos de patrimoines, que ce soit une oeuvre d'art, un lieu, un objet, ou encore la représentation d'une tradition populaire. Le photographe est libre de procéder à des mises en scène ou de capter des instants de vie quotidienne. Les photos ne peuvent représenter des personnes physiques sans l'autorisation écrite de celles-ci. Les participants doivent s'assurer que leur photographie ne porte pas atteinte aux droits liés à l'image des personnes ou des lieux représentées. Droits de regard : l'organisateur de l'évènement se réserve le droit d'exclure les photos qui seront jugées comme pouvant revêtir un caractère pédophile, raciste, discriminant, ou de toute autre nature réprimée par les lois en vigueur.
4. Les données nominatives recueillies dans le cadre de la participation au jeu ne seront pas utilisées à d'autres fins.
5. Les photographies pourront suivre l'exposition lors de son itinérance sur le territoire et être à nouveau projetées.



L'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés

Rassembler, accompagner, échanger, expertiser, identifier, former, anticiper l'évolution des pratiques et des politiques patrimoniales

L'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés :

→ a été créée en 2000 pour regrouper les villes et ensembles de communes porteurs d'un secteur sauvegardé ou d'une ZPPAUP/AVAP, et les Villes et Pays d'Art et d'Histoire ;

→ **regroupe près de 200 collectivités** de toute échelle, partageant une vision moteur du patrimoine, source de culture mais aussi de renouvellement des dynamiques sociales, économiques et environnementales ;

→ **constitue une plateforme pour échanger** des compétences, des expériences et des interrogations dans les domaines du patrimoine et de l'urbanisme, au niveau national et international ;

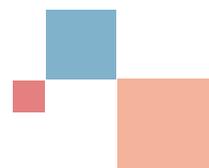
→ est un **espace de conseil, d'expertise et d'accompagnement** des collectivités en termes de stratégies d'actions, de méthodes et d'outils ;

→ est un **centre de ressources**, assurant une veille juridique et technique sur les politiques patrimoniales et leurs outils ;

→ représente et relaie les interrogations et recommandations des collectivités auprès des instances nationales et des assemblées parlementaires ;

→ **organise des séminaires, formations et ateliers** à destination des différents acteurs du patrimoine, élus et techniciens, des commissions et des groupes de travail autour de thèmes actuels (patrimoine et développement durable, gestion et fiscalité du patrimoine, reconversion du patrimoine, patrimoine et tourisme, etc...).

Pour en savoir plus : an-patrimoine.org





L'Association Archimuse-Bordeaux

L'Association Archimuse Bordeaux², regroupe les étudiants du **Master Régie des Œuvres et Médiation de l'Architecture et du Patrimoine** (ROMAP) de l'Université Bordeaux Montaigne, UFR Humanités, Département Histoire de l'Art et Archéologie. Son action s'inscrit en parallèle des enseignements délivrés tout au long du Master formant de futurs professionnels de la culture et du patrimoine.

Archimuse Bordeaux a pour objectifs de promouvoir l'accès à l'art, d'animer la vie étudiante, de développer une politique d'information et de communication en faveur de l'implication des étudiants dans la vie culturelle universitaire et au-delà.

Le Master Régie des Œuvres et Médiation de l'Architecture et du Patrimoine :

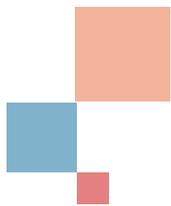
Créé à la rentrée 2011, ce Master professionnel en deux ans a pour objectif la formation de futurs professionnels de **la Régie des Œuvres et de la Médiation de l'Architecture et du Patrimoine**. Il naît de la fusion de deux masters professionnels : Métiers du patrimoine mobilier et immobilier et Méthodes physiques appliquées au patrimoine culturel.

La première année de formation permet l'acquisition des connaissances théoriques (notions juridiques, connaissances des domaines de la médiation et de la régie, constitution et analyse des matériaux, outils informatiques, gestion et communication).

La seconde année permet un approfondissement théorique et technique dans la spécialité choisie, à savoir la régie des œuvres et la conservation ou la médiation de l'architecture et du patrimoine.

Ainsi, depuis 2008 et dans le cadre de leur cursus universitaire, les membres de l'association doivent concevoir un projet valorisant le patrimoine sous la forme d'une manifestation culturelle annuelle.

² Anciennement Campus Dynamique



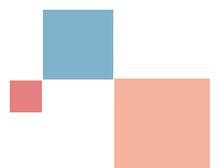
LES PARTENAIRES DE L'EXPOSITION



Partenaires média



Et aussi :



CONCEPTION DE L'EXPOSITION

Proposée par l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés et réalisée par les étudiants du Master Régie des Œuvres et Médiation de l'Architecture et du Patrimoine, en partenariat avec la Ville de Bordeaux et l'Université Bordeaux Montaigne.

Communication

Pascal RIGEADE, Directeur du Musée de la Création Franche et Directeur du service Communication de la Mairie de Bègles.

Documentation

Marylise ORTIZ, Directrice de l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés.

Logistique

Christian GENSBEITEL, Directeur du Master Régie et Médiation de l'Architecture et du Patrimoine, Maître de Conférences à l'Université Bordeaux Montaigne.

Médiation

Mathieu MARSAN, Chargé de mission connaissance et mise en valeur des patrimoines à l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés.

Régie

Hélène FERBOS, Assistante de conservation au Musée de la Création Franche.

Scénographie

Isabelle FOURCADE, Architecte – Scénographe – Muséographe.

Les étudiants de l'Association Archimuse-Bordeaux : Marion BAUDRY, Manon BEGUIER, Romain BENIGUEL, Audrey CASSAM, Hélène CHIOZZINI, Claire COCHAT, Sarah CONGUI, Alexandre CORDOBA, Alice CULICCHI, Emeline CURE, Juliette DEUNFF, Tom DUTHEIL, Hélène FAUCHER, Jonathan FEDY, Laura FINI, Camille HARBONNIER, Anne-Laure HIEGEL, Elodie JEAN, Cécile LECLERC, Clémentine MILLERAT, Dominique MONG-HUNE, Pascale PICAU, Anne-Laure PENNEQUIN, Clémence ROMAGON-RABINEAU et Wanda WOLOSZYN.

INFORMATIONS PRATIQUES

EXPOSITION OUVERTE

Du 6 février 2015 au 22 février 2015

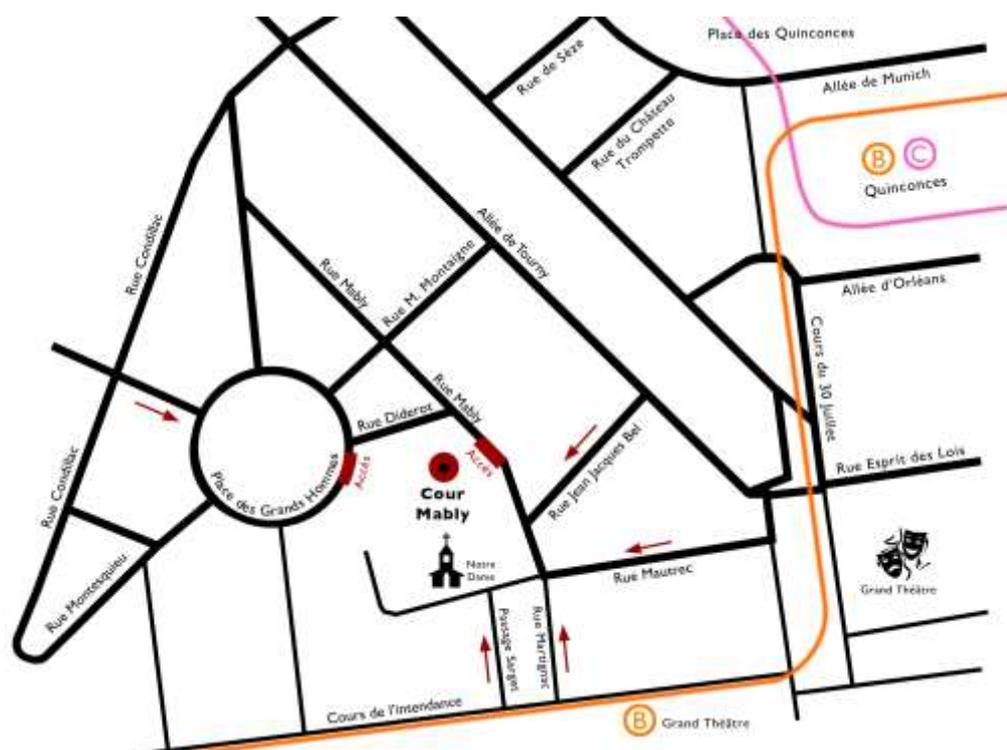
HORAIRES

Tous les jours du lundi au dimanche
10h-19h

COUR MABLY

3, rue Mably – 33 000 BORDEAUX
Accessible aux personnes à mobilité réduite.

EXPOSITION ET ANIMATIONS GRATUITES



ACCES

Tramway ligne B : arrêt Quinconces ou Grand Théâtre

Tramway ligne C : arrêt Quinconces

Liane 1, 2, 3 : arrêt Bordeaux Quinconces

Liane 4, 5, 6, 15 : arrêt Tourny

Bus 26, 29, 47, 83 : arrêt Bordeaux Quinconces

CONTACTS

Communication - Archimuse-Bordeaux

06 76 58 57 29

site.archimuse@gmail.com

Association Archimuse-Bordeaux

Domaine universitaire Bordeaux-Montaigne

UFR Humanités, Esplanade des Antilles

33607 Pessac.

Site internet : archimuse-bordeaux.e-monsite.com



Asso Archimuse Bordeaux



@ArchimuseBdx



archimusebdx

Communication - Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés

Anne-Sophie MAGGIORI

09 72 49 97 02

as.maggiori@an-patrimoine.org

Musée d'Aquitaine, 20 cours Pasteur

33 000 BORDEAUX

Site internet : an-patrimoine.org



ANVAP & VSSP